

Lausanne, le 19 novembre 2013

Communiqué de presse

2^e édition du concours Les Experts de demain

La FRC renouvelle le concours des Experts de demain

Le concours Les Experts de demain sensibilise les jeunes à une approche critique de la consommation. Un partenariat entre la FRC et A bon entendre (ABE), émission diffusée sur RTS Un, est à l'origine de ce projet pédagogique. En 2012, plus de 1000 participants issus des écoles romandes avaient réalisé des tests comparatifs de produits et de services. Pour cette seconde édition, les équipes ont jusqu'au 13 mars 2014 pour soumettre leur dossier.

Rouges à lèvres, chewing-gums, toilettes publiques ou encore agences de voyage sont quelques-uns des 150 produits ou services que de jeunes Romands de 13 à 18 ans avaient choisi de tester pour leur participation au concours en 2012. Après le succès de cette première édition, les élèves du secondaire et du post-secondaire sont invités une nouvelle fois à jouer les testeurs. Le concours sera lancé lors de la diffusion de l'émission du 19 novembre par Manuelle Pernoud, présentatrice d'ABE et par Mathieu Fleury, secrétaire général de la FRC.

«Plus que de sensibiliser les jeunes à la démarche de comparaison de biens de consommation, nous voulons les encourager à prendre conscience de leur pouvoir et de leur responsabilité en tant que consommateurs», souligne Mathieu Fleury. En effet, l'exercice engendre diverses réflexions notamment sur l'impact écologique des produits, leur mode de fabrication, voire les promesses publicitaires.

Un jury sélectionnera les meilleurs projets sur la base de critères comme l'originalité du produit, la méthode de test ou d'enquête, ainsi que la clarté du dossier. Les trois équipes gagnantes recevront respectivement des montants de 3 000 fr., 2 000 fr. et 1 000 fr. Ces sommes sont destinées à l'ensemble de la classe des équipes gagnantes; elles permettront le financement d'un projet (p. ex. un voyage d'études) supervisé par un enseignant.

Le concours est ouvert sur le site **expertsdedemain.ch** jusqu'au 13 mars 2014 à minuit. La distribution des prix sera diffusée le mardi 20 mai 2014 lors d'une émission spéciale d'ABE.

Informations complémentaires:

Mathieu Fleury, secrétaire général FRC, 021 331 00 90

Sandra Visinand, responsable marketing FRC, 021 331 00 99

Manuelle Pernoud, productrice ABE, 058 236 95 99

Luc Mariot, producteur ABE, 058 236 90 48

Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.
